



Reims, vendredi 24 mars 2023

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01822**

---

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Manifestation nautique et activités nautiques**

**Canal de l'Aisne à la Marne  
bief n°12 d'Huon**

**Simple information ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- le 30/03/2023 de 17:00 à 18:30**o **Canal de l'Aisne à la Marne**

- entre les pk 26.376 (amont de l'écluse n°12 d'Huon) et pk 27.476 (pont de Vrilly)
- Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'une manifestation nautique intitulée "C.U.B.E." (Challenge Urbain Business Etudiant), aura lieu le jeudi 30 mars 2023 de 17h00 à 18h30 à Reims, entre l'amont de l'écluse n°12 d'Huon et le pont de Vrilly, dans le bief n°12 d'Huon du canal de l'Aisne à la Marne. La navigation sera arrêtée sur cette section de 17h00 à 18h30 pour le déroulement des épreuves. Un nouvel avis sera émis après la signature de l'arrêté préfectoral autorisant la manifestation.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX  
Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

**Date limite d'affichage :**

31/03/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

**Signé**

Etienne MARTINET